



Owwner

Grille Honoraires 2022/2023

**Gestion**

Offre Gestion Essentielle	3,9% TTC des loyers et charges encaissés
----------------------------------	--

Offre Gestion Premium	5,9% TTC des loyers et charges encaissés
------------------------------	--

Offre Gestion Colocation	8% TTC des loyers et charges encaissés (mise en location incluse)
---------------------------------	--

Option Garantie Loyer Impayés	2,3% TTC des loyers et charges quittancés	<small>Garantme</small>
--------------------------------------	---	-------------------------

Option Vacance Locative	2,43% TTC des loyers et charges quittancés	<small>Garantme</small>
--------------------------------	--	-------------------------

Option Baux Commerciaux	3,5% TTC des loyers et charges quittancés	<small>Garantme</small>
--------------------------------	---	-------------------------

Frais de constitution d'un dossier contentieux	300€ TTC
---	-----------------

Frais de gestion d'un sinistre d'assurance (>2500€)	300€ TTC
---	-----------------

Frais de représentation en Assemblée Générale	500€ TTC
--	-----------------

Aide à la déclaration des revenus fonciers (2044 ou 2075)**	50€ TTC
--	----------------

Pilotage travaux pour un montant supérieur à 2000€ TTC	5% TTC du montant des travaux engagés
---	---

Option ISR Association 1% for the planet	+0,2% TTC des loyers et charges encaissés	<small>€</small>
---	---	------------------

Location

Bailleur	75% TTC d'un mois de loyer charges comprises*
-----------------	---

Locataire	Zone très tendue 12€/m² TTC
------------------	------------------------------------

	Zone tendue 10€/m² TTC
--	-------------------------------

	Autres zones 8€/m² TTC
--	-------------------------------

	Frais état des lieux 3€/m² TTC
--	---------------------------------------

Forfait par chambre	200€ TTC charge locataire
----------------------------	-------------------------------------

Vente

Montant forfaitaire	9 990€ TTC
----------------------------	-------------------

Autres frais

Montants payables par le locataire en cas d'impayés

Frais de relance simple **15€ TTC**

Frais de mise en demeure **50€ TTC**

Frais de commande d'huissier **50€ TTC**

Montants payables par le propriétaire

Frais de constitution d'un dossier de permis de louer : **300€ TTC**

Facturation de l'état des lieux de sortie : **3€/m²**

Frais de rédaction de bail hors location : **300€ TTC**

Refacturation au réel des frais postaux

Les honoraires mentionnés toutes taxes comprises sont calculés selon le taux de TVA en vigueur à la date de conclusion du mandat. En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

*Le montant payé par le locataire ne peut pas dépasser à la fois la moitié des frais facturés par l'agence immobilière et un montant maximum, calculé à partir d'un prix TTC par m² de surface habitable

**Sous réserve que Owwner dispose de l'ensemble des informations permettant l'établissement de la déclaration des revenus fonciers au titre de l'année N-1

Offre Gestion Essentielle

Bailleurs privés

3,9% TTC

des loyers et charges
encaissés

Le PROPRIÉTAIRE donne à OWWNER
le pouvoir d'accomplir pour son compte les actes suivants :

Rechercher des locataires et louer les biens aux prix, charges et conditions fixés par le bailleur

Procéder à la sélection des locataires

Rédiger et signer les baux ainsi que les éventuels avenants

Percevoir et encaisser tous les loyers, charges et dépôts de garantie dont le mandataire demeurera détenteur

Vérifier les assurances

Accès complet à l'analyse financière de votre patrimoine immobilier

Accepter tous les congés

Réunir l'ensemble des certificats nécessaires et faire réaliser, au frais du propriétaire, tous les diagnostics imposés par la réglementation

Réaliser ou faire réaliser les constats d'état des lieux d'entrée/sortie

Donner quittance

Engager toutes les procédures en paiement et expulsion avec le concours d'un avocat

Procéder à la révision des loyers et l'ajustement des provisions

Traitements des sinistres et maintenance technique de votre patrimoine

Services annexes

Dépôt de garantie

Détection des fonds dans la limite de la législation en vigueur

ou



Assurance loyers impayés

Garantme



Assurance MRH



Photos et visite virtuelle

Prise en charge à 50% par le propriétaire

Diagnostics

Prise en charge à 100% par le propriétaire

Offre Gestion Premium

Bailleurs privés

5,9% TTC

des loyers et charges
encaissés

OWWNER met à disposition du PROPRIÉTAIRE
un panel de services complémentaires inédits avec notamment :

Ensemble des services de l'offre « Essentielle »

Conseils juridiques, fiscaux et patrimoniaux personnalisés

Règlement de vos charges de copropriété

Règlement de vos taxes diverses (taxe foncière, CFE, assurances...)

Déclaration CAF de vos locataires

Accès à notre réseau de partenaires (Conseillers en gestion de patrimoine, courtiers...)

Traitements de vos convocations en Assemblée Générale et envoi des consignes de vote

Adhésion au Club « Owwner » et accès à de nouvelles opportunités d'investissements

Services annexes

Dépôt de garantie

Détenzione des fonds dans la limite de la législation en vigueur

ou

 depozén

Assurance loyers impayés

 Garantme

 SmartGarant

Assurance MRH

 depozén

Photos et visite virtuelle

Prise en charge 100% par Owwner

Diagnostics

Prise en charge à 100% par le propriétaire

Offre Gestion Colocation

Bailleurs privés

8% TTC

des loyers et charges
encaissés

Le PROPRIÉTAIRE donne à OWWNER
le pouvoir d'accomplir pour son compte les actes suivants :

Rechercher des locataires et louer les biens aux prix, charges et conditions fixés par le bailleur

Procéder à la sélection des locataires

Rédiger et signer les baux ainsi que les éventuels avenants

Percevoir et encaisser tous les loyers, charges et dépôts de garantie dont le mandataire demeurera détenteur

Vérifier les assurances

Accès complet à l'analyse financière de votre patrimoine immobilier

Accepter tous les congés

Réunir l'ensemble des certificats nécessaires et faire réaliser, au frais du propriétaire, tous les diagnostics imposés par la réglementation

Réaliser ou faire réaliser les constats d'état des lieux d'entrée/sortie

Donner quittance

Engager toutes les procédures en paiement et expulsion avec le concours d'un avocat

Procéder à la révision des loyers et l'ajustement des provisions

Traitements des sinistres et maintenance technique de votre patrimoine

Services annexes

Dépôt de garantie

Détection des fonds dans la limite de la législation en vigueur

ou

 depozén

Assurance loyers impayés

 Garantme

 SmartGarant

Assurance MRH

 depozén

Photos et visite virtuelle

Prise en charge à 50% par le propriétaire

Diagnostics

Prise en charge à 100% par le propriétaire

Offre Gestion Premium

Bailleurs institutionnels

Sur-Mesure

OWWNER met à disposition du BAILLEUR un panel de services supplémentaires et notamment une offre de gestion colocation qui comprend :

Ensemble des services de l'offre « Essentielle »

Accès complet à l'analyse financière de votre patrimoine immobilier

Conseils juridiques, fiscaux et patrimoniaux personnalisés

Règlement de vos charges de copropriété

Règlement de vos taxes diverses (taxe foncière, CFE, assurances...)

Déclaration CAF de vos locataires

Une commercialisation en directe de vos actifs immobiliers

Accès à notre réseau de partenaires (Conseillers en gestion de patrimoine, courtiers...)

Traitements de vos convocations en Assemblée Générale et envoi des consignes de vote

Adhésion au Club « Owwner » et accès à de nouvelles opportunités d'investissements

Reporting trimestriel sur l'état de votre patrimoine

Pilotage de vos gros travaux

Une ligne téléphonique dédiée et une prise de contact personnalisée (mails, sms...)

Services annexes

Dépôt de garantie

Déposition des fonds dans la limite de la législation en vigueur

ou



Assurance loyers impayés

Garantme



Assurance MRH



Photos et visite virtuelle

Prise en charge 100% par Owwner

Diagnostics

Prise en charge à 100% par le propriétaire

Option

Assurance
Garantie
Loyers Impayés



SmartGarant

Gratuit
pour le propriétaire

Une offre **sur-mesure** pour vos locataires

Offre Annuelle
3,0% TTC

Offre Mensuelle
3,5% TTC

Une **GLI gratuite** pour le propriétaire
supporté par le locataire

100 000€
de couverture

Dont
5 000€
de procédure contentieuse
prise en charge

Sans franchise,
ni carence

Ouvert à tous types de
locataires actifs

Garantme

2,3% TTC
des loyers et charges quittancés
payable par le propriétaire

Louez avec le meilleur des garants

Délai de carence
0 mois

Montant du plafond
90 000€

Détériorations
immobilières
10 000€

Protection juridique
16 000€

Dépôt de Garantie



L'assurance caution dépôt de garantie, souscrite par le locataire, protège le propriétaire et son gestionnaire pour tout ce qui est imputable sur un dépôt de garantie traditionnel. Les locataires doivent remplir les conditions suivantes :

- Locataire ou représentant légal majeur accepté par le Gestionnaire, professionnel de l'immobilier
- Loyer maximal de 4 000€ hors charges
- Taux d'effort de 38% maximum (40% pour étudiants et logements sociaux) sur les revenus bruts du locataire ou de son garant
Calcul du taux d'effort :
Loyer et Charges locatives / Revenus bruts x 100

Garanties incluses

- Dégradations
- Ménage
- Loyers impayés
- Charges locatives / récupérables
- Frais juridiques

Plafond

- En location vide**
120% du dépôt de garantie
(maximum 1 mois de loyer hors charges)
- En location meublée**
120% du dépôt de garantie
(maximum 2 mois de loyer hors charges)

Sans Franchise

Dépôt de garantie dit « classique »

Bail vide : Un mois de loyer hors charges détenu par le gestionnaire

Bail Meublé : Deux mois de loyer hors charges détenu par le gestionnaire

Autre type de baux : conformément à la législation en vigueur



Owwner

hello@owwner.com

01 76 44 16 76